

# Les capitaux selon Pierre Bourdieu

&nbsp;

La notion de capital a une longue histoire, celle de l'économie politique (aujourd'hui « science économique »), où elle prend des significations différentes selon l'orientation théorique dans laquelle elle est inscrite : bien permettant de produire d'autres biens, patrimoine investi permettant de rapporter des profits et d'accumuler ainsi des richesses, mais aussi rapport social de domination et d'exploitation des travailleurs par les détenteurs des moyens de production, ajoute Marx dont le livre majeur s'intitule *Le Capital*. Elle fait aussi partie des nombreuses notions économiques (comme intérêt, investissement, marché, profit) retravaillées par le sociologue Pierre Bourdieu dans le cadre de ses recherches et propositions théoriques personnelles. Bourdieu incline la notion de capital en différentes « espèces » (le mot est de lui) et en fait l'un de ses principaux (ensembles de) concepts, aux côtés de ceux de champ/[espace social](#) et d'*habitus* dont il est inséparable, et que l'on peut définir respectivement (et très approximativement) comme système de positions objectives et système de dispositions subjectives, conjugués l'un et l'autre comme des constructions sociales. Cela dit, définir les capitaux est une tâche délicate. D'une part, Bourdieu est assez critique des définitions scolaires et scolastiques qu'il ne leur que rarement et toujours avec des précautions. D'autre part, les notions qu'il mobilise comme les significations qui leur sont conférées ont pu évoluer au gré des recherches dans lesquelles elles ont été mises au travail, tout comme de ses réflexions plus théoriques.

&nbsp;

Bourdieu incline d'abord le capital en trois ou quatre grandes « espèces fondamentales » (Bourdieu, 1986, 2016) :

— *Le capital économique*. L'expression ne signifie rien d'autre que le capital « tout court ». Bourdieu invente une nouvelle expression en ajoutant un adjectif parce qu'il est devenu nécessaire pour différencier cette espèce (ainsi constituée comme telle) des autres espèces qu'il inventait du même mouvement, mais le contenu sémantique est le même, avec ses variantes classiques : capital foncier, industriel, financier. Notons tout de même que Bourdieu s'en sert aussi pour désigner les sommes d'argent et autres biens ayant quelque valeur d'échange, mobilisables par tout un chacun, quel qu'en soit le montant, sur différents marchés ou dans différents champs.

— *Le capital culturel*. Dans ses usages les plus anciens et courants, la notion désigne l'ensemble des savoirs et savoir-faire, connaissances et compétences, sens pratique et maîtrise théorique, dispositions incorporées et durables constitutives de l'*habitus*, se voyant reconnaître une valeur différentielle dans le monde social et conférant ainsi un avantage relatif à la personne qui peut les mobiliser. Bourdieu distingue ensuite trois « états » potentiels pour ce capital : la signification première renvoie à l'état *incorporé*, mais le capital culturel existe aussi à l'état *objectivé* (matérialisé dans des objets tels que les livres, tableaux, ordinateurs) ainsi qu'à l'état *institutionnalisé* (les diplômes, titres scolaires et autres formes de certification des acquis). Directement issue des travaux de Bourdieu et ses collègues sur les inégalités scolaires, la notion désigne d'abord le capital culturel *hérité*, acquis dans et transmis par la famille par le biais de la socialisation (processus d'apprentissage non réductible à une inculcation consciente et volontaire, incluant les loisirs, les sorties, etc.) et qui donne un avantage aux enfants de la bourgeoisie comme à ceux des enseignants dans la compétition scolaire. Celle-ci devenant de plus en plus cruciale dans les sociétés contemporaines, ces *héritiers* ont ensuite toutes les chances de réussir des études plus longues et surtout plus valorisées sur le « marché de l'emploi », donc d'acquiescir des positions sociales plus élevées, et de transmettre ce capital à leurs enfants en favorisant un processus de *reproduction* sociale qui n'est jamais à l'identique mais qui remet en question la croyance en une école libératrice et/ou méritocratique. Notons cela dit que, contrairement à une erreur fréquente, le capital culturel ne se réduit pas au capital scolaire tant donné que des savoirs et savoir-faire peuvent être utiles et valorisés à certaines époques, dans certains secteurs de la société sans toujours nécessiter de formations proprement scolaires (de la permaculture à la chanson en passant par le militantisme ou l'informatique). Il peut qualifier le fait de savoir prendre la parole en public, parler une langue étrangère, ne pas se perdre dans une grande métropole ou des zones « reculées ».

— *Le capital social*. La notion désigne l'ensemble des capitaux (de différentes espèces) dont peut bénéficier un individu du fait de ses relations de connaissance, qui peuvent être plus ou moins durables et institutionnalisées et de diverses

natures (réseaux familiaux, amicaux, scolaires, professionnels, militants, etc.). D'un certain point de vue, il s'agit moins d'une espèce de nature différente que d'une modalité de mobilisation, interpersonnelle voire collective, des capitaux économiques, culturels ou symboliques. En effet, la notion ne désigne pas « les relations » comme cela se dit et s'écrit trop souvent, mais bien les capitaux que ces dernières contiennent et qu'elles peuvent mobiliser au bénéfice d'un tiers. Évidemment, proprement parler, connaître du monde ne suffit donc pas pour avoir du capital social. Lorsque le langage ordinaire évoque le fait d'« avoir des relations », « le bras long » ou « un carnet d'adresses », il est clair que les personnes mobilisables ne sont pas n'importe qui, mais bien des personnes qui comptent, et qui comptent parce qu'elles ont des ressources ou du pouvoir (dont le « piston » est une forme classique et classiquement dénoncée dans le monde social du fait qu'il contrevient au principe méritocratique associé notamment à la dévotion d'une compétence). Le capital social peut donc être un substitut au fait d'être soi-même dévot, mais pour Bourdieu, il a surtout un « effet multiplicateur » en ceci qu'il augmente le rendement des capitaux détenus en propre.

— Le *capital symbolique*. L'une des notions la fois les plus importantes et les plus délicates de Bourdieu (de même que les autres catégories renvoyant au « symbolique » auxquelles elle s'articule : pouvoir symbolique, violence symbolique, etc.). Apparue sous sa plume dans *L'Esquisse d'une théorie de la pratique* conservée jusqu'à nos jours dans les derniers textes, elle a été retravaillée continuellement, au gré des recherches et des développements théoriques. Il serait donc bien imprudent de prétendre en donner la définition ou même en maîtriser toutes ses facettes. Une façon simplifiée de la définir consiste à en faire un synonyme de bonne image ou réputation, notoriété, prestige, crédit, honneur, autorité, charisme, etc., dont bénéficient certaines personnes « quand d'autres sont stigmatisées et discriminées. Mais loin d'être un don de la nature, le capital symbolique est tout autant que les autres espèces une construction et une inégalité sociales, et il doit son efficacité propre au fait de combiner cette reconnaissance symbolique avec une maîtrise de l'arbitraire social qui en est l'origine. Bourdieu le présente même généralement comme un capital au second degré, dérivé des autres espèces dont dépend son existence, et dans *Méditations pascaliennes* il va jusqu'à dire que le capital symbolique n'est pas vraiment un capital (!) :

« Toute espèce de capital (économique, culturel, social) tend (à des degrés différents) à fonctionner comme capital symbolique (en sorte qu'il vaudrait peut-être mieux parler, en toute rigueur, d'effet symbolique du capital) lorsqu'il obtient une reconnaissance explicite ou pratique, celle d'un habitus structuré selon les mêmes structures que l'espace où il s'est engendré. Autrement dit, le capital symbolique (l'honneur masculin des sociétés méditerranéennes, l'honorabilité du notable ou du mandarin chinois, le prestige de l'écrivain renommé, etc.) n'est pas une espèce particulière de capital mais ce que devient toute espèce de capital lorsqu'elle est reconnue en tant que capital, c'est-à-dire en tant que force, pouvoir ou capacité d'exploitation (actuelle ou potentielle), donc reconnue comme légitime. » (Bourdieu, 1997, p. 285)

Cela dit, Bourdieu ne va pas jusqu'à s'interdire d'utiliser de l'expression, dans ce livre comme dans ses publications ultérieures. Et d'ailleurs, le principe d'une dépendance voire d'une inséparabilité du capital symbolique vis-à-vis des autres espèces de capital se discute : ne peut-on considérer qu'il y a une « autonomisation » possible du symbolique, des représentations et des croyances afférentes à la valeur des personnes par rapport à la réalité objective des capitaux qu'elles peuvent réellement mobiliser ?

&nbsp;

Pour Bourdieu c'est (principalement) la distribution inégale de ces quatre espèces fondamentales de capitaux, et en particulier les deux premières, qui fonde les structures sociales objectives du monde social dans des pays comme la France. À l'échelle d'une société, on peut ainsi dessiner un [espace social](#) (global) où chaque position est définie, sur un axe vertical, par le volume global de capital possédé, mais aussi, sur un axe horizontal, par l'importance relative des capitaux économiques et culturels détenus (Bourdieu, 1979). Ce principe de structuration fonctionne aussi pour ce que Bourdieu appelle des *champs*, c'est-à-dire des secteurs d'activités issus d'un processus de différenciation et de division du travail, qui sont aussi des microcosmes ou univers sociaux relativement autonomes, au sens où ils se distinguent par des enjeux et des règles du jeu spécifiques. Chaque champ est un domaine de pratiques mais aussi un système de rapports sociaux, champ de force et champ de luttes structuré par la distribution inégale des armes ou atouts que l'on peut y faire valoir, parmi lesquels des formes de capital. C'est ainsi que Bourdieu décline toute une série de capitaux spécifiques aux différents champs : politique, médiatique, juridique, artistique, religieux, scientifique... Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire du fait que ces

expressions sont construites sur le même modèle que pour les quatre espèces fondamentales, ces capitaux spécifiques ne viennent pas simplement ajouter mais en constituent plutôt des (combinaisons de) variantes ou « sous-espèces ». C'est ainsi que les controverses et concurrences au sein du champ scientifique (Bourdieu, 1976, 2001) se régulent certes à coups de financements (et d'appuis politiques) plus ou moins importants mais aussi de capitaux culturels et symboliques spécifiques car proprement scientifiques (et même disciplinaires, thématiques, etc.).

&nbsp;

Ce qui vaut dans un champ ne vaut donc pas nécessairement dans un autre. Plus généralement, impossible d'isoler/autonomiser un capital de l'espace social ou du champ, plus largement de la configuration des rapports sociaux où il acquiert non seulement de la valeur mais aussi une existence *en tant que tel*. Non-sens que d'isoler un individu et son capital de ce que détiennent ses concurrents et éventuels alliés dans le cadre d'un contexte et d'un enjeu communs. Hors concurrences et dominations sociales dont il désigne une arme et un enjeu, le terme de capital n'a plus de pertinence et devrait être remplacé par un autre, comme ressource, patrimoine ou attribut. Toute ressource ne fonctionne pas en toute circonstance comme capital, et réciproquement, être démunie en capitaux ne signifie pas être démunie de toute ressource. Contre la pensée substantialiste ou essentialiste, le capital est donc un concept *contextuel* ou *relationnel*.

&nbsp;

Si ces espèces et variantes diffèrent par leur nature, les modalités de leur production, appropriation et usage, un noyau sémantique commun peut être dégagé. Pour pouvoir parler de capital, il faut que ces ressources puissent ne pas entièrement consommer des fins de survie ou de jouissance, voire en pure perte, mais investies dans un champ ou secteur d'activité permettant de rapporter des profits susceptibles d'être appropriés (principe de rentabilité), profits dont une partie au moins vient augmenter le volume des ressources détenues, qui peuvent alors être réinvesties, en un processus circulaire d'investissement et d'accumulation dont les limites ne sont pas données par ses caractéristiques internes du fait que les capitaux sont à la fois des moyens et des fins (condition objective d'une recherche possible de l'accumulation pour l'accumulation sans autre fin qu'elle-même). Cette capacité à être accumulée en même temps qu'investie est sans doute une propriété générale, fondatrice même de la catégorie et conservée par Bourdieu. Ce n'est pas le cas d'autres propriétés, certes importantes socialement, et donc à analyser, mais qui ne sont pas à la fois propres à cette catégorie et toujours réalisables ou réalisables, et ne peuvent donc pas être mises sur le même plan : la convertibilité ou fongibilité (c'est-à-dire la capacité d'une espèce à être échangée ou transformée en une autre, qui est souvent mise en avant alors que loin d'être évidente du fait même de l'hétérogénéité des espèces et variantes et de leur caractère contextuel), la transmissibilité d'une personne à l'autre (par héritage, alliance, échange), ou encore la transférabilité, d'un champ ou contexte sociographique à l'autre à des propriétés dont les possibilités et modalités effectives sont extrêmement variables selon les espèces et sous-espèces, mais aussi selon les circonstances et les rapports de force eux-mêmes.

&nbsp;

Les usages effectifs et possibles de cette batterie conceptuelle en géographie sont évidemment infinis. Penser en termes de capitaux permet de passer d'une géographie des inégalités de conditions d'existence à celle des trajectoires et positions sociales, et des champs des possibles qu'elles dessinent, alors même que leur dimension spatiale n'est pas systématiquement prise en compte dans les analyses sociologiques (Blanchard, Estebanez, Ripoll, 2021). Une première piste consiste à vouloir identifier et isoler un « capital spatial » pour en faire une nouvelle espèce fondamentale, mais tout indique qu'il s'agit d'une fausse bonne idée. Cela dit, bien d'autres façons de croiser espace et capital peuvent être imaginées. Par exemple, on peut étudier les concurrences et dissymétries autour d'enjeux tels que l'aménagement et la production de l'espace, mais aussi ses simples usages, inséparables de son appropriation. Réciproquement, analyser les formes et luttes d'appropriation de l'espace permet de travailler sur la *dimension spatiale des capitaux* qui ne sauraient être « hors sol ». De même, il est possible de prendre en compte l'ensemble des inégalités liées à la « mobilité », incluant les capacités à se déplacer ou inversement à ne pas le faire, ainsi que la rentabilité inégale de l'opération. Réciproquement, cela interroge les espaces et les échelles de validité des capitaux, les conditions et les possibilités inégales de leur « mobilité » au sens de transférabilité d'un lieu à un autre.

## Bibliographie

- BLANCHARD Sophie, ESTEBANEZ Jean, RIPOLL Fabrice, 2021, Géographie sociale. Approches, méthodes, exemples, A. Colin, coll. « Cursus », Paris, 212 p.
- BOURDIEU Pierre, 1976, « Le champ scientifique », Actes de la recherche en sciences sociales, n°2-3, pp. 88-104.
- BOURDIEU Pierre, 1979, La Distinction. Critique sociale du jugement, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 670 p.
- BOURDIEU Pierre, 1986, « The Forms of Capital », dans John Richardson (ed.), Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education, Greenwood Press, New York, pp. 241-258.
- BOURDIEU Pierre, 1997, Méditations pascaliennes, Seuil, coll. « Liber », Paris, 318 p.
- BOURDIEU Pierre, 2001, Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France 2000-2001, Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux », Paris, 239 p.
- BOURDIEU Pierre, 2016, Sociologie générale. Volume 2. Cours au Collège de France (1983-1986), Raisons d'agir / Seuil, coll. « Cours et travaux », Paris, 1213 p.
- SAPIRO Gisèle (dir.), 2020, Dictionnaire international Bourdieu, CNRS Éditions, Paris, 964 p.